

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports  
Sous-rubrique: Mise en consultation publique des plans  
Date de publication: KABVS 20.03.2026  
Visible par le public jusqu'au: 20.03.2027  
Numéro de publication: BA-VS10-0000001211

**Entité de publication**

Canton du Valais - Service de la mobilité, Kanton Wallis - Dienststelle für Mobilität, Rue des Creusets 5, 1950 Sion

## Mise en consultation publique des plans – Chalais – Demande de construction dans l'Espace Réservé aux Eaux liée au réaménagement de l'accès au village touristique de Vercorin, RC 43 Chalais – Vercorin – Pinsec – Mayoux, Chalais

**Titre de la mise à l'enquête publique**

Chalais – Demande de construction dans l'Espace Réservé aux Eaux liée au réaménagement de l'accès au village touristique de Vercorin, RC 43 Chalais – Vercorin – Pinsec – Mayoux

**Entité responsable**

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

**Description du projet**

En complément à la publication du 12 décembre 2025 portant sur **le projet de réaménagement de l'accès touristique du village de Vercorin, sur la RC 43 Chalais - Vercorin - Pinsec - Mayoux**, conformément aux articles 39 et suivants de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 (LR), le Service de la mobilité demande une autorisation au sens de l'art. 41c de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (OEaux) et de l'art. 14 de la Loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau du 10 juin 2022 (LDNACE) pour construction dans l'espace réservé aux eaux.

**Visa**

**Franz Ruppen**, conseiller d'Etat

**Date de publication**

Le 20 mars 2025

**Moyen de droit / Consultation**

Les plans peuvent être consultés pendant ce délai à l'Administration communale de Chalais (Route de l'Eglise 10B, 3966 Chalais).

Les oppositions éventuelles peuvent uniquement porter sur l'intervention dans l'Espace Réservé aux Eaux (ERE) et non sur le dossier routier du 12 décembre 2025. Celles-ci doivent être motivées et adressées par écrit au Conseil municipal de Chalais dans le délai de trente jours à compter de la présente publication.

**Point de contact**

Canton du Valais - Service de la mobilité, Kanton Wallis - Dienststelle für Mobilität  
Rue des Creusets 5  
1950 Sion

**Délai à compter de la parution de la présente mise à l'enquête publique**

30 jours



La Secrétaire générale du Département  
de la mobilité, du territoire et de l'environnement